



NE SOUS-ESTIMEZ PAS LES ALLERGÈNES

L'allergie aux animaux de laboratoire est un problème de santé qui se développe chez environ le tiers des utilisateurs d'animaux de laboratoire ⁽¹⁾. Les individus affectés présentent un ou plusieurs des symptômes suivants : la rhino conjonctivite (en moyenne 80%), l'urticaire (environ 40%) et l'asthme (environ 35%) ⁽²⁾.

Cause : une exposition prolongée aux allergènes qui se trouvent, entre autres, dans la salive, l'urine, sur la peau et les poils des animaux de laboratoire, et qui se répandent dans l'air sous forme d'aérosols ⁽³⁾.

Espèces les plus allergènes à l'Université de Montréal : les rats, les lapins et les souris, suivis des autres mammifères. Ne pas oublier que souvent, lorsque l'on devient allergique à une espèce animale, on le devient également à d'autres.

Où se retrouvent ces allergènes?

- Dans les animaleries.
- Dans les **corridors, laboratoires** et sur les **postes de travail** où les animaux sont transportés et manipulés **sans protection**.
- Sur toute **personne/matériel** entré en contact avec les allergènes.

Comment prévenir la propagation des allergènes?

Lorsque vous devez transporter des animaux en dehors de l'animalerie, assurez-vous :

- Que les allergènes soient confinés : installez un **filtre** sur la cage (les filtres sont disponibles dans les animaleries), recouvrez-la d'un drap ou enveloppez-la dans un sac.
- D'enlever le filtre et de sortir les animaux de la cage seulement **sous la hotte** si possible, sinon, dans un **local réservé à cette fin**, qui devra alors être considéré **«contaminé»**. Dans ce dernier cas, vous assurer que les animaux et tout le matériel en contact avec les animaux restent confinés dans ce local contaminé, nettoyer et désinfecter tout matériel avant de le sortir de cette pièce.
- D'utiliser **l'équipement de protection personnel adéquat**. Celui-ci est considéré «contaminé» lorsqu'utilisé en présence d'animaux ou dans un local contaminé, ceci même si les animaux ne sont plus présents, car leurs allergènes y sont encore. N'oubliez pas que les allergènes se répandent dans l'air, et peuvent se déposer sur tout matériel environnant! L'utilisation de cet équipement doit être **restreinte à la manipulation des animaux et au local contaminé**.

Comment se protéger efficacement contre les allergènes en présence d'animaux et/ou dans un local contaminé?

1. Porter un **MASQUE N95** adapté à votre visage. Idéalement un test de fuite devrait être effectué, afin de déterminer le modèle de masque qui convienne bien à la forme de votre visage et qui vous protège efficacement. **Contactez la DPS-SST à ce sujet au poste 4000.**
2. Porter des **GANTS**. Ne pas manipuler avec des gants contaminés les objets que vous utilisez couramment (ex : crayon, clavier d'ordinateur ou téléphone).
3. Porter un **SARRAU** couvrant la peau et vos vêtements de ville. Ne pas entreposer ce sarrau à l'endroit où vous travaillez ou en contact avec vos autres vêtements (i.e. manteau) et le faire laver régulièrement (idéalement après chaque journée de manipulation des animaux et non à la maison, pour éviter l'entrée d'allergènes).
4. Porter un **COUVRE-CHEVEUX** et des **COUVRE-SOULIERS**, afin d'éviter de répandre les allergènes à l'extérieur.

Si vous êtes déjà atteint, les précautions sont de mise...

Avant tout, consulter un médecin ou un pharmacien pour obtenir des recommandations médicales. Dépendamment de la sévérité des symptômes, les individus atteints peuvent continuer à travailler avec les animaux, en suivant les précautions énumérées plus haut, et en prenant des antihistaminiques.

Références : (1) Laboratory animal allergy. *JLAR* J2001;42. (2) S. Gordon, R. Preece. *Prevention of laboratory animal allergy. Occupational Medicine* 2003; 53:371-377 (3) <http://www.ccac.ca/fr/education/pnfua/tronc-commun/vtc-sante-travail>

PRODUCTION du CDEA En Bref

Rédaction

S. Dubuisson, M.Sc.
S. Ménard, DMV

Révision

P. Lafrance, M.Sc.
S. Marleau, Ph.D

Correction & Mise en page
V. Gaury



CALENDRIER du CDEA

Date limite dépôt demandes

Au plus tard

Le 7 mai 2012, 17h

Au plus tard

Le 11 juin 2012, 17h



Disponibilité des résultats

Le 18 mai 2012

Le 22 juin 2012